

Construire une recherche scientifique ancrée en s'appuyant sur les carnets de terrain

Carine Mira 
Laboratoire Bonheurs, CY Cergy Paris Université, France 

Résumé

Être une chercheuse située, socialement et corporellement, ne va pas sans biais pour la recherche construite. Dans cette perspective, nous revenons sur la place que prennent les carnets de terrain, mobilisés comme artefacts pour mettre à distance et exposer les biais éventuels. Partant d'une dimension « il faut le faire », à une dimension archivistique avant d'ouvrir la possibilité pour l'analyse, notamment par la consignation des émotions vécues lors du processus de recherche, le carnet de terrain constitue un outil au cœur de l'identité professionnelle liée à la recherche-action.

Mots-clés : Réflexivité, identité professionnelle, artefact, carnet de terrain

1. Introduction

Nous proposons de revenir sur deux expériences de recherche : un contrat de thèse financé par le dispositif Cifre¹ et un contrat post-doctoral dans une université. Nous étudions les dispositifs d'accompagnement à l'orientation et à la réussite des élèves de collège et lycée et des étudiants et étudiantes. Notre prisme de recherches en sciences de l'éducation et en sciences de gestion, s'appuie sur le constat sociologique d'inégalités sociales et territoriales. Ces dernières sont particulièrement visibles dans les phénomènes de tris sociaux (Cahuc et al., 2013) de l'orientation en tant que processus d'affectation d'élèves selon les places disponibles dans le supérieur. Les deux formats de contrats de recherche, Cifre et post-doctorat universitaire, semblent assez éloignés l'un de l'autre mais ont des points communs en termes de positionnement

1 Le contrat Cifre est une convention de recherche tissée entre une Université, une entreprise et l'État (ANRT) qui vient subventionner la recherche.

réflexif de recherche. Durant notre travail de doctorat, nous avons questionné nos postures consécutives, réfléchi sur les événements observés comme ressentis pour prendre le plus de recul possible et finalement nous permettre d'analyser les rôles joués. Ces postures varient car en tant que chercheuse située socialement et en termes contractuels, nous naviguons dans un certain entre-deux mondes : le monde universitaire et celui du corps accompagnant. Lors de nos recherches, nous avons ainsi pu questionner nos propres biais, ceux induits par notre présence sur le terrain à la fois lors de l'accès à celui-ci, de la collecte des données, ceux de l'analyse et de l'écriture. Ces questionnements ont provoqué des choix éthiques, sociaux et scientifiques sur lesquels nous revenons ici.

On ne peut voir le monde empirique qu'à travers un schéma ou une représentation qu'on en a. Le processus de la recherche scientifique est orienté et informé dans son intégralité par l'image sous-jacente du monde empirique qu'on utilise [...] Tout traitement méthodologique digne de ce nom doit donc nécessairement inclure un travail d'identification et d'évaluation de ces prémisses (Blumer 1969, p24-25) (Becker, 2002, p. 36-37)

Les deux contrats nous offrent un accès facilité au terrain puisque le fait même d'être positionnée dans la structure, d'avoir des contacts préexistants à l'entrée sur le terrain et de conduire une recherche sur le long court et quotidienne nous ouvre les terrains en facilitant notamment les prises de contacts. Toutefois, des limites existent : des individus qui refusent de nous rencontrer parce que nous sommes inscrites dans une structure ayant une image assez négative (lors des interactions avec les membres de l'Éducation nationale durant le contrat Cifre en fondation d'entreprise), avec une possible instrumentalisation par cette même structure qui sait avoir une image peu positive auprès des personnes enquêtées. Nous nous positionnons dans une dynamique de recherche-action (Boutroy & Soulé, 2018; Voillot et al., 2024) qui a comme points communs avec les autres formes de recherches participatives le fait de vouloir travailler avec les parties prenantes plutôt qu'en adoptant un point de vue externe et de mêler savoirs expérientiels, professionnels et

scientifiques (Bertrand & Petiau, 2023). La recherche-action a ceci de spécifique qu'elle vise à « produire une connaissance pratique pour résoudre les problèmes co-identifiés » (Boutroy & Soulé, 2018, p. 60), qu'elle porte une fonction de construction de connaissance, un rôle critique par rapport aux sciences traditionnelles, une fonction de changement social et une fonction de formation tout en se concentrant spécifiquement sur les modes d'interactions entre les acteurs (Voillot et al., 2024). Cette concentration est particulièrement importante du fait de la difficulté du dialogue entre les parties prenantes qui peuvent avoir des enjeux et des finalités différentes (Lyet, 2011), demandant ainsi un processus de socialisation commun et collectif des enjeux et des finalités de chaque partie prenante. Des questions éthiques se posent : le risque d'un conflit de loyauté engendrant une posture critique limitée du fait d'affects ou du souci de blesser ses « collègues-enquêtés », en plus du risque que ces derniers disent ce qu'ils et elles pensent que l'enquêtrice souhaite entendre, tout particulièrement dans le cas de « collègues-enquêtés » qui connaissent assez finement la recherche menée puisqu'il y a un processus de coproduction. Nous nous positionnons en « participante observatrice » (Foli & Dulaurans, 2013; Peretz, 2004) dans la fondation comme dans l'université mais quels sont les périmètres des deux postures, participation et observation ? Comment articuler ces deux formes d'engagement sur le terrain, qui révèlent une double identité professionnelle (Coen & Gulfi, 2023; Fray & Picouleau, 2018) examine leurs responsabilités, leurs activités et les rapports qu'ils entretiennent avec les acteurs présents dans et hors cadre scolaire. Les données sont analysées à l'aune du modèle de l'identité professionnelle de Donnay et Charlier (2008) ?

Plusieurs questions nous apparaissent donc. Quels sont les enjeux de notre positionnement en termes de relations et d'instrumentalisation vis-à-vis des autres parties prenantes et qu'en faire dans l'analyse ? Quels sont les effets sur la recherche-action produite et sur la qualité des résultats obtenus ? Puisque les collègues sont aussi les personnes enquêtées, comment les inclure dans la recherche tout en conservant une perspective critique ? Toutes ces questions se posent à l'approche du terrain et questionnent

finalement la science produite : comment la concevoir et la concilier avec une certaine objectivité ?

Pour aborder ces questions, nous nous appuyons sur un objet matériel et concret, qui les canalise : le carnet de terrain. Ce carnet opère comme un prisme de construction de notre approche méthodologique. Il permet de proposer une dimension ethnographique dans le parcours de recherche pour détailler les choix qui ont été faits pour « tenir le cap épistémologique » (Foli & Dulaurans, 2013) et pour se constituer une posture entre « subordination » et « liberté » (Perrin-Joly, 2010) dans une recherche ancrée. Notre objectif est de tenter d'incarner concrètement les enjeux qui se posent lors de l'arrivée sur un terrain de recherche marqué par l'entre-deux mondes, en mobilisant le carnet de terrain comme outil concret d'analyse.

Nous nous demandons ainsi comment le carnet de terrain en tant qu'outil de recherche permet de questionner la posture de chercheuse en termes de distance à l'objet, de positionnement social et d'ancrage corporel afin d'enrichir les apports scientifiques ? Quels sont les artefacts qui peuvent être mis en œuvre pour une recherche qualitative, malgré les liens avec la structure et les relations interpersonnelles ?

Notre article reprend l'usage du carnet de terrain aux différentes étapes de nos expériences de recherche : entre la mise en place du doctorat (nov19-mars20) avec un usage archivistique au déroulé du projet de recherche (dec20-dec23) avec un usage analytique des éléments observés en passant par le point de bascule que fut la problématisation puis le carnet sur l'année 2024 pour le post-doctorat. Ce carnet de terrain nous permettra de reprendre des apports différenciés de cet artefact selon les étapes : du montage au déroulé, de l'archive à l'outil d'analyse.

2. Cadre théorique : construire le temps et l'espace pour se positionner en tant que chercheuse

Le débat entre la neutralité axiologique appelée de ses vœux par Weber (2013) et la posture d'individu ancré dans la société et donc non-neutre (Becker, 2002) a longtemps fait l'objet de controverses.

Il semble désormais accepté que l'individu-chercheur est ancré dans un monde social, qu'il n'est pas exempt des considérations matérielles concrètes que l'on retrouve dans le « mythe de la neutralité du chercheur » (Beaud, 1996). Cette neutralité ne peut pas exister puisque les chercheur-es sont matériellement impliqué-es dans leurs rapports avec le monde. Toutefois, cette neutralité va de pair avec l'objectif d'atteindre une science la plus objective possible. Cette tentative d'objectivation est permise par la mise en mots afin de produire une science la plus juste possible, ayant le plus conscience possible des biais qu'elle induit. Nous nous inscrivons précisément dans cette perspective de recherche ancrée sur le terrain, qui met en mots les approches et les biais que nous envisageons dans notre approche de terrain puis dans son analyse. Nous nous positionnons ainsi dans des entre-deux : une posture entre collègue et enquêtrice, un positionnement entre recherche-action et participation, un rapport aux autres membres de la structure entre collaboration et évaluation. Ces entre-deux font de nous tout à la fois une personne aux identités multiples : enquêtrice, collègue, collaboratrice et salariée. Nous travaillons pour une structure en évaluant les effets de ses actions : nous travaillons *avec* et travaillons *sur* (Laborde, 2023), nous menons des analyses qui servent tout à la fois au travail de recherche et à la structure employeuse. Les travaux produits sont également de l'ordre de l'entre-deux.

L'un des risques principaux que nous identifions dans la recherche ancrée dans le terrain est une forme de non-identification des perceptions individuelles, nous rendant imperméable à celles des personnes enquêtées :

Prisonnier de catégories de perception qui lui sont propres, qui renvoient à son rapport profane à l'objet (Arborio, 2007, p. 27)

Les perceptions représentent le risque de se trouver « prisonnier » de ses perceptions. De même cette posture ancrée dans le long terme peut être l'objet d'appropriations des catégories de perception des « collègues-enquêtés » et rendre plus difficile la posture critique à l'égard des actions qu'ils et elles mènent. Toutefois, cette posture au long cours permet de réduire l'impact de l'observation sur les

enquêtés et donc d'avoir accès à des comportements plus classiques, moins transformés par la présence même de l'enquêtrice (Favret-Saada, 1990) ; tout en ayant la possibilité de construire un lien de confiance (Bertrand & Petiau, 2023).

Dans nos cadres de recherche, les objets de recherche sont construits en collaboration (Delalande & Dupont, 2020; Lyet, 2011; Voillot et al., 2024) par la doctorante, l'entreprise et les directrices de recherche, puis validés par l'Université et enfin par l'État dans le cadre du contrat Cifre ; par les membres du service, le laboratoire et la chercheuse dans le cadre du post-doctorat. Les parties prenantes de la construction de l'objet de recherche sont également les objets de l'étude de recherche : leurs pratiques sont observées, dans une perspective de recherche-action (Catroux, 2002). Les personnes enquêtées sont les « collègues », les jeunes et leurs équipes encadrantes (Guillaume & Pochic, 2011). La posture de recherche dans une structure chargée de l'opérationnalisation du projet est à la fois un enrichissement et un obstacle (Delalande & Dupont, 2020). La rencontre des champs opérationnels et de recherche induit en effet à la fois la possibilité de plus d'idées, de recul plus grand mais en même temps ouvre la porte à la remise en question des pratiques et des actions menées. Au-delà de la crainte de la 'critique' potentielle, il existe une forme de « présupposé de supériorité du chercheur » (Delalande & Dupont, 2020). Pour limiter cet effet, les chercheuses Delalande & Dupont se positionnent dans l'article mentionné comme des « proposantes » qui ne décident pas mais qui proposent des idées pour faciliter la prise de décision. Cette posture peut devenir une altérité enrichissante à la condition que le dialogue soit positif et constructif, permettant alors d'apprendre, de comprendre et de découvrir des cultures professionnelles et des réalités de terrain. Les identités professionnelles de l'Université et des entreprises sont différentes les unes des autres, obligeant les doctorants à une « traduction » (Le Gagneur & Viera Giraldo, 2022). Or, la question de la reconnaissance des identités professionnelles est l'une des causes des tensions dans les partenariats (Lazzeri & Caillé, 2004; Mérini, 2012). Concernant notre expérience en contrat Cifre, les tensions portaient principalement sur les enjeux de financement (montant de financement de la formation doctorale), sur les enjeux de répartition

du temps (le laboratoire comme l'entreprise souhaitant le plus de temps possible).

Pour trouver une posture tierce entre les collègues avec un certain affect et les enquêtés, nous proposons une posture de co-recherche (Albert-Cromarias et al., 2018; Delalande & Dupont, 2020) dans la lignée des recherches participatives (Laborde, 2023; Lyet, 2011). La co-recherche se construit par une présence sur le long terme avec des gages de fiabilité et de loyauté. En effet, nous n'avons réussi à obtenir cette position de co-recherche durant le doctorat qu'après une année de mise en confiance et de passage de 'tests' informels par l'équipe de direction. Cette inscription dans le long terme, si elle engendre des affects est également la clé pour une recherche très proche du terrain, avec des enquêtés qui font confiance (Arborio, 2007) et donc des biais limités par le phénomène de validation attendue par la position de chercheure qui se voudrait surplombante.

Quel que soit le rôle adopté, le plus décisif est d'alléger sa présence par une bonne volonté, une inscription dans les temps du travail ou de l'organisation étudiée et dans les pratiques collectives du groupe observé (Arborio, 2007, p. 30)

Nous utilisons les termes d'enquêtrice-collègue et de collègues-enquêtés. Il nous semble intéressant d'aller plus loin dans cette question de dénomination qui incarne l'ambivalence des relations entretenues. En effet, étant intégrée dans des structures différentes, les personnes qui y travaillent deviennent de fait des « collègues », avec des éléments de l'ordre de l'affect qui commencent à entrer en jeu du fait d'une fréquentation régulière et d'une certaine proximité cognitive (Bouba-Olga & Grossetti, 2008). Toutefois, parce que nous sommes dans une posture de recherche, les collègues sont également des personnes enquêtées puisque leurs actions sont observées et questionnées, mettant l'affect en jeu en plus de l'analyse. Autrement dit, l'affect serait une sorte de contrepartie pour un terrain plus ouvert.

Il s'agit également de questionner ce que ces positionnements induisent en termes de sciences produites. En effet, au-delà des relations, il existe un lien de subordination entre la chercheure et

la structure qui l'embauche. Comment faire en sorte que ce lien contractuel ne vienne pas nuire à la qualité de la posture critique adoptée ? Comment affirmer une forme de liberté et d'autonomie, permettant d'adopter une posture scientifique et critique ? Comment naviguer entre les demandes de la structure employeuse et celles plus académiques, constitutives de l'identité professionnelle de la recherche ? Finalement, il s'agit de questionner l'éventuelle mise en place d'une forme d'engagement distancié de la chercheuse dans le terrain de recherche. Au vu des positionnements et des identités professionnelles des parties prenantes (Fray & Picouveau, 2010), nous nous questionnons sur les biais induits par la collaboration autour du projet de recherche comme sur la posture scientifique à tenir. Comment la recherche produite peut-elle être qualitative ? Quels artefacts peuvent nous permettre de construire une analyse fondée sur le réel tout en acceptant notre posture socialement ancrée ? Ici, nous explorons le carnet de terrain comme artefact de mise à distance et d'identification des éléments à creuser.

3. Méthodologie

Terrains de recherche

Notre recherche dans le cadre du contrat Cifre portait sur les dispositifs d'accompagnement à l'orientation dans les territoires en éducation prioritaire, financée par une fondation d'entreprise investie dans des actions agissant pour l'égalité des chances dans des établissements scolaires en réseaux d'éducation prioritaire (REP) et renforcés (REP+) par du parrainage et marrainage, ainsi que par du tutorat disciplinaire. La thèse s'inscrit en co-direction en sciences de l'éducation et de la formation et en sciences de gestion, avec une approche de recherche-action. Ce type de contrat, répondant du droit privé, met en relation l'État, l'entreprise et l'Université par un accord reposant sur la répartition des obligations, des coûts et des bénéfices entre les trois acteurs. Les intérêts des trois acteurs s'y rencontrent : pour l'État, l'incitation à innover et à créer, en contrôlant les sujets de recherche par le processus de sélection ; pour l'entreprise, le développement par la recherche adaptée à ses enjeux, tout en

bénéficiant d'importantes déductions fiscales et d'aides financières ; pour l'Université, un contrat de recherche en supportant un coût financier minime mais contribuant à sa reconnaissance. L'État et l'entreprise engagent leurs ressources financières, l'Université engage ses ressources matérielles et humaines dans ce type de contrat (Grant, 1991). Ce projet de recherche court sur la période 2019–2023 avec une mise en place de novembre 2019 à mars 2020, puis le projet en lui-même entre décembre 2020 et décembre 2023.

L'objet du post-doctorat consiste à rechercher une meilleure appréhension de la transition entre le scolaire et le supérieur pour ensuite favoriser la « réussite » étudiante lors de la première année de Licence. Ce contrat est principalement ancré sur des missions à proprement parler de recherche mais ces dernières viennent donner des outils scientifiques pour construire les projets de l'établissement puisque nous sommes directement rattachées au vice-président en charge de la formation universitaire. Dans ce contrat, nous avons commencé dans une perspective de recherche-action sur un projet investissements d'avenir (PIA) puis à la suite de tensions internes, nous avons basculé sur une posture de recherche évaluation. En effet, nous étions en posture de recherche-action lorsque le service auquel nous sommes rattachées avait la charge du projet PIA. Puis, lorsque la gestion opérationnelle du projet a été reprise par un autre service de l'Université, nous nous sommes positionnées de manière plus évaluative, avec moins d'enjeux interpersonnels ou affectifs. La recherche évaluative a comme principe de confronter le référé au référentiel, ayant une vocation d'amélioration (De Ketele, 2022). Cette forme de recherche demande une posture plus proche de « l'expert » que de la collègue : une productrice d'expertise, qui a une expertise et qui se place ou est placé en posture d'expert (De Ketele, 2022). Cette posture évaluative se veut plus détachée que celle de la recherche-action. Dès lors, nous observons la mise en place du projet de plus loin, sans fréquenter quotidiennement les personnes chargées de l'opérationnalité du projet, tout en établissant de manière claire que nous sommes en observation. Le post-doctorat, débute en 2024, est toujours en cours et peut encore évoluer dans le fil de l'avancement pour se stabiliser ultérieurement.

Cette deuxième expérience est éclairée par la première en ce qui concerne les questions de positionnement et d'outils de la recherche.

Artefact de mise à distance : le carnet de terrain

Nous sommes principalement inscrites dans le champ des enquêtes qualitatives et disposons ainsi des outils de recueil de données tels que les observations, les entretiens et le carnet de terrain. Les observations sont réalisées dans toutes les scènes auxquelles nous avons accès : réunions et échanges formels, discussions informelles, temps de travail collectif dans les bureaux, etc., en présentiel comme en visioconférence ou par appels. Ces observations sont toutes directes, à l'exception des propos que les personnes enquêtées rapportent les unes sur les autres, mais auquel cas elles sont indiquées de cette manière.

Depuis le début de notre expérience de chercheure, en amont de l'accord de l'ANRT², nous avons écrit (quasi)quotidiennement un retour sur notre vécu du doctorat. Si ce travail a d'abord été mis en place pour suivre les recommandations du corps enseignant-chercheur lors de nos cours de sociologie de licence, comme une « ficelle » à notre disposition (Becker, 2002), le carnet a ensuite été perçu comme une manière de se souvenir, ayant une dimension archivistique. A partir de la problématisation de l'objet de recherche, cet outil a été mobilisé pour analyser le positionnement de chercheure, à la fois collègue et évaluatrice (puisque devant mener une évaluation d'impact) ; le positionnement par rapport aux personnes enquêtées et inversement. Durant le post-doctorat, le carnet devient à la fois une archive des événements passés et une manière de poser sur le papier le déroulé des tensions, les interrogations sur le monde universitaire, les questionnements sur le projet à évaluer, etc. Cet outil est en permanence avec nous et les collègues-enquêtés ne semblent pas particulièrement perturbés par la prise de notes lors des réunions, puisque toutes les autres personnes des services prennent des notes également, peut-être seulement un peu moins. Durant les échanges informels, nous prenons des notes une fois les

2 Agence nationale de recherche et de technologie, instructrice des dossiers Cifre

conversations terminées, afin de ne pas verrouiller la discussion ou donner l'impression que nous étudions les personnes individuelles.

Nous menons en quelque sorte une méthode auto-ethnographique à partir des carnets de terrain pour décrire la recherche. Deux phases se distinguent : la mise en place des objets de recherche (co-construction de l'objet de recherche) puis les années de recherche-action plus effectives. Nous analysons ces moments en questionnant les identités professionnelles des différentes parties prenantes et tout particulièrement le positionnement de chercheure en contrat Cifre entre subordination et libertés (Perrin-Joly, 2010) : instrumentalisée tout en étant seule personne « garante » de la qualité de la recherche-action, il s'agit de « tenir le cap épistémologique » (Foli & Dulaurans, 2013). Cette même posture d'entre-deux est à trouver lors du post-doctorat dans l'Université. Nous avons mis en place l'usage archivistique de nos outils de terrain dès les phases de construction du post-doctorat, en 2023. Les entretiens sont pris en notes extensives, les observations sont consignées dans le carnet de terrain, au même titre que les réflexions et les ressentis. Nous avons également fait le choix de consigner les émotions ressenties au moment des événements car elles sont envisagées comme des indices sur la situation vécue, qui peuvent fournir le point de départ d'une analyse. Par exemple, une émotion de gêne lors d'une réunion vient fournir le point de départ d'une piste à creuser, qui peut être finalement analysée comme une tension sous-jacente entre deux personnes ou ne plus réapparaître dans des interactions suivantes.

4. Résultats

Archiver et documenter l'instrumentalisation

Pour identifier notre posture d'entre-deux, nous avons repris les éléments qui illustrent des questionnements sur notre positionnement. En effet, une fois que le choix de se situer dans l'espace social pour que l'on sache d'où l'on parle a été fait, nous avons pu remonter dans les archives des carnets de terrain pour observer comment nous nous positionnions depuis le début.

Septembre 2022 – Lors du contrat Cifre en fondation d'entreprise : prise de contact avec un établissement scolaire du secondaire

Contexte de tension dans le cadre du renouvellement des liens de contacts avec la fondation, N+2 me demande de venir même si je ne sais pas bien pour quelles raisons.

- « Après la présentation du parrainage dans les classes, nous nous rendons dans le bureau de C.P., CPE de l'établissement avec qui l'on discute des réformes en cours des voies du lycée (...) elle comprend que j'ai été en hypokhâgne et me demande quel est mon parcours, je lui indique que je suis actuellement en doctorat à la fondation, elle répond alors « ah bah j'avais des réticences mais du coup ton profil me réconcilie avec les (entreprises comme celles-ci) ». L'échange continue alors, de manière moins formelle et plus fluide puis elle me donne ses coordonnées personnelles pour un entretien complémentaire après m'avoir proposé de la tutoyer « parce que dans l'EN on fait comme ça » »

Cet extrait de carnet de terrain démontre à quel point notre positionnement de chercheuse a été instrumentalisé pour faire en sorte de répondre aux objectifs de la direction. En effet, avoir une chercheuse – donc rattachée à l'enseignement supérieur – dans la Fondation conférait à cette dernière une légitimité auprès de l'Éducation nationale qui permet une ouverture de portes et une certaine confiance préalable. En effet, une chercheuse permet de « rassurer » l'Éducation nationale dans un contexte d'injonctions contradictoires entre un encouragement national à tisser des partenariats avec le secteur privé (dans la perspective du Nouveau management public (Bezès, 2009)) et une méfiance concrète envers les entreprises. Notre position de chercheuse est également instrumentalisée au sein de l'Université puisque nous sommes rattachées à un service proche de la présidence de l'Université, que nous sommes amenées à présenter notre travail sur certains sujets aux conseils de service et plus largement aux services de l'Université. Notons que seules certaines données sont communiquées largement. Par exemple l'étude qui montre le décrochage comme étant un

phénomène complexe et multifactoriel est largement diffusée, hors des limites du service de rattachement, lors de conférences sur la réussite étudiante. A l'inverse, l'étude portant sur le fonctionnement d'un appel à projet national semble trop politique et trop interne pour pouvoir faire l'objet d'une communication élargie à d'autres membres qu'à l'équipe dirigeante de celui-ci.

Il nous semble qu'être instrumentalisée est propre à la recherche ancrée dans des structures financeuses : elle vise à comprendre certains phénomènes pour les influencer et permettre plus d'effets pour les individus visés. Cependant, prendre conscience de cette instrumentalisation est essentiel dans la posture de recherche afin de produire une science la plus neutre possible.

Archiver tout en faisant preuve d'éthique

Le carnet de terrain, s'il débute dans la perspective d'être « bonne élève » et de constituer des archives, devient au fil des enquêtes un outil nécessaire. D'abord, il s'agit d'un outil qui transmet des signes de l'identité professionnelle de chercheur. Ainsi, munie de son carnet et de son stylo, la chercheuse est reconnaissable et l'on voit dans les réunions qu'il/elle occupe une place à part, interagissent peu mais prenant beaucoup de notes, au contraire des autres collègues-enquêtés qui prennent davantage la parole mais moins de notes. La chercheuse-collègue-évaluatrice prend des notes sur les pratiques de ses collègues aussi enquêtés opérationnels qui mettent en œuvre des programmes d'accompagnement à l'orientation pour les élèves comme sur les relations avec les partenaires. Le carnet devient ainsi un marqueur de l'identité de recherche, un peu à part. Il transmet – sans devoir l'indiquer à chaque moment – une posture éthique de transparence vis-à-vis des collègues-enquêtés. Plutôt que systématiquement rappeler que nous sommes en train de mener une enquête, le carnet et la prise de notes transmettent l'idée par des comportements non-verbaux. Cette prise de notes se mène dans une perspective de recherche-action par la collaboration (Delalande & Dupont, 2020). Cette perspective positionne les personnes participantes comme membres de la construction de l'objet de recherche comme objets de l'étude de recherche dont les pratiques

sont observées (Catroux, 2002). Renseigner les différents moments de vie d'un service permet de s'inscrire dans une participation observante (Peretz, 2004), plus que dans une observation participante. En effet, nous participons de fait aux réunions et aux échanges, tout en marquant une forme de distance par la prise de notes et le carnet. Nous sommes donc dans une posture d'entre-deux, qui nous inscrit plus fort dans le terrain et qui rassure à long terme les collègues-enquêtés : nous ne sommes pas là pour les noter, les évaluer, mais simplement pour évoluer avec eux et elles et observer leurs pratiques.

Le carnet de terrain nous a permis de consigner les différentes attitudes des personnes enquêtées et collègues au fil des mois. Au départ, ils et elles ont l'impression de passer « le grand oral » (extrait de carnet de terrain, décembre 2020) puis au fur et à mesure ces dernières se sentent valorisées par le fait d'être questionnées quant à la recherche menée. Les relations deviennent alors très positives, les enjeux de répartition du temps sont largement dépassés car les collègues-enquêtés sont conscients des tâches à mener et donc de l'enjeu d'avoir du temps disponible.

Archiver pour prendre de la distance émotionnelle et pouvoir analyser

Puisque nous sommes toujours en même temps collègue et chercheure, les relations de travail peuvent faire l'objet d'un certain flou. L'entre-deux vécu est très riche d'analyses même s'il ne va pas sans ses conflits émotionnels, de loyauté ou simplement ses ressentis.

Extrait de carnet de terrain 2021-22

Décembre : « N+1 me demande si je suis ok pour participer à une collecte de matériel pour la maraude de janvier (2021), je suis d'accord notamment parce qu'elle comme l'équipe semblent mépriser C. (autre N+1) parce qu'elle ne fait pas de terrain »

Janvier : « La journée dans le camion se passe, on récupère des sacs de vêtements en tous genres, le soir, N+1 m'écrit pour savoir si tout s'est bien passé, je lui réponds que oui, que l'expérience était agréable puis 3 minutes après, je suis ajoutée au groupe WhatsApp « Team Éducation » pré-existant à cette journée. S'agissait-il d'une forme de test d'intégration ? »

Observer les téléphones sonner de manière presque constante en réunion avec ce groupe de conversation et s'en sentir exclue met l'individu dans une position d'exclusion ressentie, conformément au besoin de lien social propre aux sociétés humaines. Une fois notée cette émotion dans le carnet, elle s'allège mais surtout construit le début d'un fil conducteur d'analyse des identités professionnelles des collègues-enquêtés. Avec les événements de décembre et janvier relatés dans l'extrait ci-dessus et en parallèle du ressenti d'exclusion identifié, nous avons pu nous concentrer sur les manières dont les relations se passent. Autrement dit, sans l'émotion ressentie à partir du constat d'exclusion, nous n'aurions pas fait spécialement attention à cet enjeu de conversations parallèles ou des identités professionnelles à adopter pour faire partie de l'équipe ; à la suite de ce sentiment d'exclusion, les interactions suivantes s'éclairent : pour faire partie de l'équipe, il ne faut pas rechigner à mettre les mains « dans le cambouillis ». L'on découvre ainsi une forme d'identité professionnelle : l'action concrète et matérielle est nécessaire, même si certaines tâches ne sont pas si valorisantes, elle s'ajoute à la réflexion liée à la position de chercheuse et permet de la faire accepter dans le groupe.

19 juillet 2023 – entretien pour le post-doctorat avec M et Q, en plus de H

Q pose des questions, répond aux miennes, quand M et H restent plutôt en retrait. Je suis mal à l'aise de ne faire que parler avec Q, mais M et H ne semblent pas réagir quand je pose des questions ou les regarde. Peut-être que c'est Q qui lance les idées dans ce projet ?

30 avril 2024 – un mois après la piste de poste, mail reçu de M

« Je me disais qu'il serait important que nous redéfinissions les périmètres de chacun pour la bonne compréhension et la réussite du projet (...) En effet, j'ai rencontré J la semaine dernière et de ton côté tu (Q) as échangé avec A alors qu'il semblerait plus logique que ce soit à moi de prendre contact avec les directrices des CIO, c'était d'ailleurs l'un des objectifs de mon rdv avec J et R.

Si nous continuons ainsi, je crains que ce fonctionnement ait tendance à brouiller la cartographie pour les partenaires.

Je mets F (*leur N+1*) en copie pour arbitrage au cas où je serais à côté de la plaque »

En lisant ce mail, je perçois une très forte tension, que je ne comprends pas : pourquoi le projet ne pourrait-il pas être coporté ? Pourquoi avoir besoin de l'arbitrage d'une tierce personne, en charge de l'opérationnalité du service quand c'est un projet politique ?

Je ne suis pas la seule à être agacée par le ton du message : I et Q le sont aussi, en plus de W qui suit les évolutions depuis longtemps.

Début mai, plusieurs échanges concernant l'organisation d'un séminaire de travail entre partenaires

30 mai 2024 – conversation téléphonique en deux temps : le matin puis l'après-midi

M commence par passer 20min à me dire qu'elle ne sait pas comment se positionner dans le projet, qu'elle se sent mal dans ce contexte, qu'elle ne sent pas son service impliqué dans la création du séminaire. « Je sais pas du tout comment avancer et comment m'impliquer davantage » et « c'est pas du tout ma manière de travailler ». L'échange se termine sur des pistes d'évolution ensemble plutôt réjouissantes, le malaise semble être dépassé.

M me rappelle à 16h. Je décroche et M m'indique qu'elle souhaite « retirer le service du projet ». Je lui exprime à quel point je suis surprise de cette annonce qui est clairement très surprenante puisque c'est ce service qui porte une grande partie des projets, que continuer sans eux ce n'est vraiment pas utile. Elle me raconte qu'elle a envoyé un mail à Q, F et E en disant que la manière dont le séminaire a été géré fait qu'elle se questionne très largement sur la manière dont son service fait partie du projet (...) M me raconte qu'elle cache bien son jeu, mais que quand elle est arrivée, il y a 4 petites années, Q l'a prise sous son aile pour l'aider à prendre ses marques, ce qu'elle trouvait « très confortable » mais au fur et à mesure elle s'est sentie « écrasée », parfois « humiliée en public » par lui. H semblait vivre la même chose et M la retrouvait régulièrement pleurant dans son bureau parce que H sortait du bureau de Q en ne comprenant rien à ce qu'elle devait faire ou comment. Ce mal-être aurait duré plusieurs années, avec 1 an et demi de souffrance importante pour H (...) M me demande si j'ai entendu parler de toute cette affaire, je réponds que j'avais vu ses mails mais je ne pensais pas que c'était si important et fort. Elle me dit qu'elle est étonnée, qu'elle pensait que j'en aurais entendu parler.

Dans cet exemple tiré de plusieurs moments rédigés dans notre carnet de terrain, nous avons ressenti dès notre entretien un malaise entre les deux personnes concernées (Q et M, même niveau hiérarchique). Ce malaise n'a fait qu'augmenter au fil du temps et des discussions vécues, l'un parlait de l'autre en l'absence de ce dernier, nous mettant

dans une situation d'écoute attentive sans toutefois exprimer d'avis sur la question. Le malaise ressenti finit par prendre des proportions considérables avec des propos accusateurs forts et qui viennent menacer la mise en place du projet. Face à cela, nous avons consigné toutes ces impressions, toutes ces tensions, toutes ces prises à parti et dénonciations vécues auprès de la vice-présidence pour prendre du recul sur la situation et ne pas se sentir attaquée personnellement. Avec cette prise de recul sur les émotions vécues, nous avons pu mener à bien une analyse sur les identités professionnelles qui sont en jeu et nous avons ainsi objectivé les difficultés vécues par les protagonistes. La consignation des émotions nous a permis de faire le point sur la manière dont nous étions « affectée » par le terrain et par l'objet de recherche (Favret-Saada, 1990). Être affectée nous a semblé être le gage de la possibilité d'une compréhension fine et de l'intérieur des enjeux que les individus « collègues-enquêtés » adoptent : partant du constat d'une tension, nous avons creusé le sujet des identités professionnelles respectives.

En somme, nous choisissons d'indiquer dans le carnet de terrain les émotions ressenties dans le corps ; dans une perspective de chercheuse ancrée, à la fois dans le monde social et dans le monde corporel.

5. Discussion : dénicher les indices laissés par les émotions pour saisir le positionnement social

Loin du mythe d'une recherche neutre, nous avons illustré et justifié une modalité de recherche qui se veut ancrée dans le monde social comme dans le corps, une recherche incarnée. Le carnet de terrain nous permet d'identifier et d'analyser cette posture pour, à terme, arriver à une recherche qui soit scientifique par l'identification des biais existants (Beaud, 1996; Becker, 2002; Wacquant, 2015).

Ainsi, écrire dans le carnet de terrain permet d'analyser son propre travail, de rendre compte de sa méthode de recherche et de faciliter la rédaction dans sa perspective archivistique. Le carnet regroupe en effet toutes les réflexions, les biais et les événements qui se produisent. Si au début, l'exercice de récit dans le carnet est vécu comme une obligation tirée des enseignements de sociologie, parce

qu'il « faut le faire », cet exercice permet d'une part de se souvenir, d'affirmer sa position de chercheure par un indice éthique et enfin de prendre de la distance avec les événements. La question de la scientificité de la science produite se pose dès lors que nous nous appuyons sur des observations individuelles, dépendantes de notre position sociale et de nos émotions. C'est cette dimension que nous avons ici discutée. D'abord sous l'angle de la position d'entre-deux pour être à la fois une enquêtrice et une collègue donc de l'affect avec l'objet de terrain. Ensuite, la position de retrait émotionnel par le recensement des émotions pour rester objective dans la situation. Enfin, ces étapes nous permettent de questionner la place de la corporéité dans le processus scientifique.

L'affect ressenti peut être mis à distance par le carnet de terrain car ce dernier relève les différentes étapes de constitution de cet affect relationnel. A l'étape de la rédaction, en se retirant pour rédiger et à partir des notes de terrain, les effets de l'affect sur l'analyse peuvent être limités ou au moins mis à distance. Les collègues-enquêtés deviennent dès lors des co-constructeurs de la recherche, permettant par voie de conséquence de dépasser l'éventuel sentiment de trahison de l'enquêtrice. Dans ces conditions, le passage de personnes enquêtées, à collègues puis à co-constructrices par la documentation systématique des traces de l'évolution de ces conceptions, il nous semble pouvoir envisager une enquête dont l'affect est assumé, mesuré et mis à distance au profit de l'analyse. Au vu de notre position en recherche-action, notre ambition est de contribuer à la mise en place de pratiques qui puissent être mises en place à la fois par les chercheur-es et par les praticien-nes. Il nous semble que notre apport pourrait être la mise en lumière de l'importance de l'écrit pour se distancier, se protéger tout en s'appuyant sur les émotions pour décoder des situations professionnelles. Nous prêtons ainsi une importance toute particulière aux tensions et aux émotions qui en résultent pour comprendre les actions en place, cet apport nous semble crucial pour des pratiques professionnelles plus sereines comme pour une collaboration interprofessionnelle plus riche, allant vers une meilleure compréhension des un-es et des autres (Younès et al., 2022).

Au-delà des affects pour les personnes, il nous semble qu'en étant plongée sur le terrain il est possible de ressentir des émotions qui peuvent être désagréables ou agréables et que ces émotions peuvent constituer des indices de situations à analyser, si elles se voient plusieurs fois perçues et consignées dans le carnet de terrain.

Au terme de cette réflexion, nous envisageons le carnet de terrain comme artefact médiateur des identités de la recherche, entre distance, affect, scientificité, position sociale et ancrage du corps. Ce carnet devient alors un outil nécessaire pour rendre compte de recherches ancrées et aux enjeux sociaux et émotionnels.

Références bibliographiques

- Albert-Cromarias, A., Dos Santos, C., & Nautré, B. (2018). Quelle réponse stratégique aux paradoxes d'un centre de lutte contre le cancer ? *Revue française de gestion*, 6(275), 43-58. <https://doi.org/10.3166/rfg.2018.00261>
- Arborio, A.-M. (2007). L'observation directe en sociologie : Quelques réflexions méthodologiques à propos de travaux de recherches sur le terrain hospitalier. *Recherche en soins infirmiers*, N° 90(3), 26-34. <https://doi.org/10.3917/rsi.090.0026>
- Beaud, S. (1996). L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique. *Politix, Revue des sciences sociales du politique*, 35(9), 226-257. <https://doi.org/10.3406/polix.1996.1966>
- Becker, H. S. (2002). *Les Ficelles du métier*. La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.becke.2002.01>
- Bertrand, K., & Petiau, A. (2023). Les défis de la recherche participative : Au-delà des bonnes intentions. *Santé Publique*, 35(HS2), 7-11. <https://doi.org/10.3917/spub.hs2.2023.0007>
- Bezès, P. (2009). *Réinventer l'Etat*. <https://doi.org/10.3917/puf.bezes.2009.01>
- Bouba-Olga, O., & Grossetti, M. (2008). Socio-économie de proximité. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 3(3), 311-328. <https://doi.org/10.3917/ru.083.0311>
- Boutroy, E., & Soulé, B. (2018). La place de la sociologie au sein d'une recherche-action collaborative : Retour d'expérience sur une innovation en prévention des risques. *Sociologies pratiques*, 37(2), 59-69. <https://doi.org/10.3917/sopr.037.0059>

- Cahuc, P., Carcillo, S., Galland, O., & Zylberberg, A. (2013). *La Machine à trier : Comment la France divise la jeunesse*. Eyrolles.
- Catroux, M. (2002). Introduction à la recherche-action : Modalités d'une démarche théorique centrée sur la pratique. *Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité [En ligne]*, XXI(3), 8–20. <https://doi.org/10.4000/apliut.4276>
- Coen, P.-F., & Gulfi, A. (2023). Construction de l'identité professionnelle des travailleurs sociaux en milieu scolaire. Le cas de la Suisse. *Formation emploi*, 162(2), 7–26. <https://doi.org/10.4000/formationemploi.11576>
- De Ketele, J.-M. (2022). Chapitre 8. La recherche évaluative : Enquête empirique et/ou expertise. In *Enquêter dans les métiers de l'humain: Vol. 2e éd.* (p. 300–317). Éditions Raison et Passions; Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/rp.alber.2022.01.0300>
- Delalande, J., & Dupont, N. (2020). Rencontre entre chercheuses et professionnels d'un programme de réussite éducative : Le partage d'une alterité professionnelle, un engagement de la confiance. *Les Sciences de l'éducation – Pour l'Ère nouvelle*, 53(2), 131–150. <https://doi.org/10.3917/lsdle.532.0131>
- Favret-Saada, J. (1990). Être affecté. *Gradhiva : revue d'histoire et d'archives de l'anthropologie*, 8(1), 3–9. <https://doi.org/10.3406/gradh.1990.1340>
- Foli, O., & Dulaurans, M. (2013). Tenir le cap épistémologique en thèse Cifre. Ajustements nécessaires et connaissances produites en contexte. *Études de communication*, 40, 59–76. <https://doi.org/10.4000/edc.5118>
- Fray, A.-M., & Picouveau, S. (2018). Le diagnostic de l'identité professionnelle : Une dimension essentielle pour la qualité au travail. *Management & Avenir*, 8, 72–88. <https://doi.org/10.3917/mav.038.0072>
- Grant, R. M. (1991). The resource-based theory of competitive advantage : Implications for strategy formulation. *California Management Review*, 33(3), 114–135. <https://doi.org/10.2307/41166664>
- Guillaume, C., & Pochic, S. (2011). Peut-on enquêter sur l'égalité professionnelle sans intervenir ? Retour sur une recherche en entreprise. In *Des sociologues sans qualités ? Naudier, Delphine* (p. 117–133). La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.naudi.2011.01.0117>
- Laborde, A. (2023). Chapitre 1. Les recherches participatives en communication. In *Violences numériques et résistances au travail* (p. 135–144). De Boeck. <https://shs.cairn.info/violences-numeriques-et-resistances-au-travail--9782807360488-page-135>

- Lazzeri, C., & Caillé, A. (2004). La reconnaissance aujourd'hui. Enjeux théoriques, éthiques et politiques du concept. *Revue du Mauss*, 1(23), 88-115. <https://doi.org/10.3917/rdm.023.0088>
- Le Gagneur, M., & Viera Giraldo, V. (2022, avril 4). *Au-delà des contraintes duales de la thèse Cifre : La doctorante comme traductrice* [Communication]. Journée d'étude Recherche sous contraintes, Nanterre.
- Lyet, P. (2011). Chapitre 10. La recherche participative : Une méthodologie au bénéfice des acteurs du champ social. In *Le travail social et ses formations à l'épreuve des territoires* (p. 199-218). Presses de l'EHESP. <https://doi.org/10.3917/ehesp.nogue.2011.01.0199>
- Mérini, C. (2012). Travailler en partenariat dans une action d'éducation à la santé. *Les cahiers pédagogiques*, 24, 1-9.
- Peretz, H. (2004). *Les méthodes en sociologie. L'observation*. (La Découverte). La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.peret.2004.01>
- Perrin-Joly, C. (2010). De la recherche salariée en France : Lien de subordination et liberté de la recherche. *SociologieS [Online], Research experiments, Expériences de recherche*. <https://doi.org/10.4000/sociologies.3380>
- Voillot, M., Vettier, L., & Jacquey, L. (2024). La recherche-action collaborative dans le milieu de la petite enfance : Une multiplicité de médiums entre science, design et terrain. *Sciences du Design*, 19(1), 16-36. <https://doi.org/10.3917/sdd.019.0016>
- Wacquand, L. (2015). Pour une sociologie de chair et de sang. Traduction de Michaël Busset et Michaël Cordey, revue par l'auteur. *Terrains & travaux*, 26(1), 239-256. <https://doi.org/10.3917/tt.026.0239>
- Weber, M. (2013). *Le Savant et le politique* (Presses électroniques de France). Presses électroniques de France.
- Younès, N., Serindat, S., & Sabart, M. (2022). Travailler avec les tensions dans l'évaluation d'un dispositif de formation pédagogique des enseignants-chercheurs. *Spirale - Revue de recherches en éducation*, 69(1), 147-162. <https://doi.org/10.3917/spir.069.0147>

A propos de l'autrice

Chercheuse en contrat post-doctoral à CY Cergy Paris Université après une thèse Cifre en sciences de l'éducation et de la formation (sous la dir. De L. Numa-Bocage) et en sciences de gestion (sous la dir. De G. Dechamp) soutenue en décembre 2023. Ses objets de

recherche sont les phénomènes d'orientation, l'accompagnement et les politiques publiques éducatives.

Conditions de la licence Creative Commons : Vous devez créditer l'Œuvre, intégrer un lien vers la licence et indiquer si des modifications ont été effectuées à l'Œuvre. Vous devez indiquer ces informations par tous les moyens raisonnables, sans toutefois suggérer que l'Offrant vous soutient ou soutient la façon dont vous avez utilisé son Œuvre.